

Le devenir des BTS¹

Mars 2022

Analyse et état des lieux :

La nécessité d'élever le niveau de qualification passe par un développement des formations de type BTS et une reconnaissance de ce niveau.

La volonté ministérielle de porter à 50% la part des bacheliers technologiques dans les BUT (Bachelors Universitaires de Technologie) se heurtent à la triste réalité d'un vivier se réduisant d'année en année². Cet objectif n'est donc pas atteignable en l'état malgré le constat d'une augmentation de cette part de 30% à 40% (rentrée 2021 et rentrée 2022).

L'accès des titulaires du BTS à la troisième année des BUT, mentionné dans les décrets, n'est néanmoins pas garanti

En outre, le retour des étudiants en formation dans le supérieur (faculté, IUT) pour une réorientation dans les BTS s'ajoute à la complexification du recrutement.

Les programmes des enseignements de la voie technologique sont déprofessionnalisés, les enseignements professionnels ont diminué dans la voie professionnelle³. En parallèle, les référentiels de BTS ont augmenté en contenu, voire en exigence, pour répondre aux besoins d'expertises nouvelles (comme la prise en compte de la digitalisation des métiers

Le choix institutionnel du moment, pour les BTS, est de privilégier des formations adaptables au marché entrepreneurial local, avec des diplômes qui perdent peu à peu leur caractère national⁴.

Les certifications des unités d'examen sont dévalorisées. Cela se traduit par la mise en place de certifications supplémentaires, comme celle de langue vivante, en sus de l'épreuve d'examen de l'unité certificative de cette discipline. Ce qui permet de créer une magnifique aubaine pour le marché privé des certifications, conséquence d'une politique libérale de marchandisation des diplômes.

Les positions du SNES :

Face à cette situation assez dangereuse pour le devenir des BTS, le SNES – FSU continue de se battre pour renforcer leur existence, car ils permettent une certaine montée en puissance du niveau de qualification. Les BTS doivent offrir à un maximum d'élèves, puis d'étudiants l'accès à un niveau de qualification à la hauteur de leurs ambitions.

Pour développer cette formation et la progressivité des parcours d'études supérieures, le SNES – FSU propose :

- **La remise à plat des parcours de formation en BTS** selon 2 possibles :
... par la création d'une année préparatoire, accessible sur la base du volontariat, pour les élèves aux

¹ La contribution détaillée est ici : <https://nuage.snes.edu/s/mriMSYMBrKAKE75>

² Les effectifs de la voie technologique diminuent d'année en année.

³ Le baccalauréat professionnel est passé de 4ans à 3ans. La réforme actuelle a rendu plus généraliste les enseignements professionnels de seconde et a diminué ses horaires en terminale pour financer le chef d'œuvre et les modules.

⁴ Un symptôme révélateur est la multiplication des CCF Contrôles en Cours de Formation en lieu et place des épreuves ponctuelles terminales.

prérequis insuffisants pour intégrer un BTS à la sortie du cycle secondaire, avec une entrée garantie dans la formation par la suite,

... par une formation augmentée, en trois ans, avec par exemple : un premier semestre différencié selon la voie scolaire d'origine de l'élève, une formation sécurisée et validée par un BTS au bout de 2 ans, prolongée par une troisième année de perfectionnement et/ou de spécialisation de niveau 6 (licence) en lien avec l'université.

- **La reconnaissance de la valeur des unités certificatives des BTS** : Pour reprendre l'exemple de la certification en langue vivante, il n'est pas justifié de recourir au secteur marchand ! En effet, la reconnaissance de cette certification fait déjà partie des qualifications délivrées par l'Education Nationale. Elle se nomme DCL⁵ et est déjà très apprécié du monde professionnel. Si la certification en langue a besoin d'être identifiée à part, pourquoi ne pas choisir le DCL en lieu et place ?

- **La fixation d'un nombre minimal d'épreuves ponctuelles terminales** : Le recours de plus en plus fréquent aux épreuves de type CCF dégrade le caractère national du diplôme, appauvrit les échanges entre pairs et avec les professionnels et alourdi la tâche des enseignants.

- **La création de places suffisantes dans les BTS correspondant aux choix des élèves bacheliers** : Il faut donc les créer, et ainsi permettre à chaque bachelier de s'orienter vers la formation de son choix afin d'éviter les échecs provenant de la mauvaise orientation.

- **La participation des enseignants dans la création des référentiels de certification des BTS** : Etant les experts de leurs disciplines, les enseignants des enseignements technologiques et professionnels doivent être réintégrés dans les CPC, Commissions Professionnelles Consultatives. C'est dans les CPC que les diplômes se construisent et les enseignants et leur représentants ont toute leur place pour y apporter un regard pédagogique et leurs expertises.

⁵ DCL : Le Diplôme de Compétence en Langue est un diplôme de l'Éducation nationale spécialement créé pour les adultes afin d'évaluer la maîtrise professionnelle d'une langue. L'examen consiste en une épreuve orale et écrite qui simule une situation de travail. En fonction de leur performance, les candidats obtiennent le diplôme avec la mention d'un des cinq niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).